


<p>Comité Départemental BADMINTON du FINISTÈRE</p> 	GdC	<p>Guide du Comité</p> <p>Règlement Interclubs Fédé du Soir</p>	<p>Mise à Jour: 06-07-2021</p> <p>Entrée en vigueur: 01-09-2021</p> <p>Validité: permanente</p>

Sommaire

Article 1 : Généralités

Article 2 : Inscriptions

Article 3 : Composition des équipes

Article 4 : Qualification des joueurs

Article 5 : Hiérarchie des joueurs

Article 6 : Nombre de matchs par rencontres

Article 7 : Remplacement d'un joueur pendant une rencontre

Article 8 : Forfait d'un joueur

Article 9 : Barème des points par match

Article 10 : Barème des points par rencontre

Article 11 : Volants

Article 12 : Transmission des résultats

Article 13 : Annexes et formulaires

Article 1 : Généralités

Le championnat interclubs "fédé du soir" compte trois divisions définies comme suit :

- Division 4 (D4) : Mixte - Joueurs classés R6 à NC
- Division 5 (D5) : Hommes & Dames - Joueurs classés R6 à NC
- Division 6 (D6) : Hommes & Dames - Joueurs classés P10 à NC

Les équipes se rencontrent en matchs aller-retour selon un calendrier établi par le Comité Départemental.

Les rencontres sont jouées en soirée et/ou sur les créneaux d'entraînement des clubs. Le club qui reçoit propose plusieurs dates au club visiteur et les capitaines s'accordent sur la date retenue.

Pour éviter de trop longs déplacements, les poules sont constituées par regroupement géographique. Si une équipe se retrouve seule dans sa zone, elle pourra refuser une affectation dans une poule plus lointaine.

Ce championnat est ouvert aux joueurs des catégories vétérans, séniors, juniors et cadets. Les résultats seront pris en compte pour le classement des joueurs et intégré dans Poona.

Article 2 : Inscriptions

Les équipes doivent envoyer la fiche d'inscription (annexe 1) accompagnée des droits d'inscriptions avant la date limite d'inscription.

Les droits d'inscriptions sont de 20 € par équipe pour une saison.

Un club peut inscrire plusieurs équipes dans une même division. Ces équipes seront cependant placées dans des poules différentes si cela est possible.

Chaque équipe doit fournir les noms, prénoms, adresse mail et téléphone d'un capitaine et d'un capitaine-adjoint.

Article 3 : Composition des équipes

Une équipe doit être composée au minimum de 2 hommes & 2 femmes en **D4** et de 4 3 joueurs ou joueuses en **D5 & D6**.

En D4 & D5:

Les joueurs devront être classés au maximum D7, ~~une dérogation étant accordée pour un joueur classé R6 par équipe et par journée. On entend par joueur classé R6 un joueur ou une joueuse classé(e) R6 dans un tableau, même s'il ne joue pas de match de ce tableau. Par ailleurs, le classement pris en compte est celui~~ à la date limite d'inscription des équipes.

En D6:

Les joueurs devront être classés au maximum P10 à la date limite d'inscription des équipes.

Article 4 : Qualification des joueurs

Les joueurs doivent être licenciés le jour de la rencontre, c'est à dire que leurs licences doivent être validées sur Poona à cette date.

Article 5 : Hiérarchie des joueurs

Lors des rencontres, les simples et doubles mixte doivent être joués dans l'ordre du classement à la date de la rencontre. Deux joueurs ayant le même classement peuvent être déclarés dans n'importe quel ordre, à la discrétion du capitaine.

Article 6 : Nombre de matchs par rencontres

En **D4 mixte**, chaque rencontre se dispute en **8 6** matchs :

- **2 1** Simple **s** Hommes
- **2 1** Simple **s** Dames
- 1 Double Hommes
- 1 Double Dames
- 2 Doubles Mixte

En **D5 & D6 hommes et dames**, chaque rencontre se dispute en **8 6** matchs :

- **4 3** Simple
- **4 3** Doubles

En **D4**, chaque joueur peut jouer 3 matchs, un de chaque tableau (jouer ~~deux simples ou~~ deux doubles mixte sur une rencontre n'est pas autorisé).

En **D5 & D6 hommes et dames**, un joueur peut jouer 3 matchs, un simple et deux doubles.

Article 7 : Remplacement d'un joueur pendant une rencontre

Si un joueur se blesse au cours d'un match, son remplacement pour un autre match est autorisé. Le remplacement d'un joueur pendant un match n'est pas autorisé.

Article 8 : Forfait d'un joueur

Est considéré comme match perdu par forfait:

- Un match non joué;
- Un match joué par un joueur non autorisé à jouer (non licencié, suspendu à la date de rencontre, trop classé).

Un match forfait est remporté par l'équipe adverse sur le score maximum correspondant au type de match (21/0 21/0).

Un forfait en simple est obligatoirement sur le simple le moins élevé.

Un forfait en double mixte est obligatoirement sur le double le moins élevé.

Article 9 : Barème des points par match

- Match gagné: 1 point
- Match perdu: 0 point
- Match perdu par forfait: -1 point

Article 10 : Barème des points par rencontre

- Rencontre gagnée: 2 points
- Match nul: 1 point
- Rencontre perdue: 0 point
- Rencontre perdue par forfait: -1 point

Article 11 : Volants

Pour les matchs où l'un des joueurs au moins est classé D ou R, les volants plumes sont fournis au partage entre les deux équipes.

Pour les matchs entre joueurs classés P, il est possible de jouer en volants plastiques, dans ce cas les volants plastiques sont fournis par l'équipe qui reçoit.

Article 12 : Transmission des résultats

Le club accueillant une rencontre doit nommer un responsable de la rencontre dont le rôle est de :

- Donner une feuille de composition d'équipe à chaque capitaine.
- Récupérer les 2 feuilles de composition d'équipe et remplir la feuille de rencontre.
- Lancer les matchs.
- Indiquer les résultats sur la feuille de rencontre.
- Faire signer les feuilles de rencontre une fois terminée.
- Communiquer par mail dans les 48 heures les résultats des rencontres au comité.

Afin de faciliter le travail du responsable de la journée, les capitaines d'équipes arriveront avec une feuille de présence qui précisera les noms, prénoms des joueurs mais également leurs classements et numéros de licence.

Article 13 : Annexes et formulaires

- Formulaire 1: Formulaire d'inscription
- Formulaire 2: Déclaration de présence
- Formulaire 3: Déclaration de composition d'équipe
- Formulaire 4: Feuille de rencontre
- Formulaire 5: Réclamation présentée par une équipe en Fédé du Soir